

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

l	Nom de l'exploitant Numé			ermis		Date d'inspection		
	Roche Papier Ciseaux Inc. 201008					Le 20 novembre 2023		
ŀ	om de l'établissement					Numéro de téléphone		
Roche Papier Ciseaux						(506) 854-0230		
İ	Adresse							
85 Bonaccord Street Moncton NB E1C 5K8								
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste					
l	Sarah MacDougall-LeBlanc			Inspecteur/Inspectrice				
	Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement		Date limite pour être conforme		Date d'attestation de la conformité	
	11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.			11(c)(ii) 0		pt. 2024		
	Commentaires : 50% des éducatrices ne sont pas titulaires d'un certificat d'un an en éducation à la petite enfance ou possèdent une formation équivalente. Une discussion a eu lieu avec l'administratrice, qui indique que 2 éducatrices sont dans le processus de s'inscrire/compléter le cours en éducation à la petite enfance.							
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.		ement	31(3) 22		22 se	pt. 2023	23 oct. 2023	
	Commentaires : L'exploitant à fourni une preuve par courriel à l'inspectrice qui démontre que la structure fixe fut réparée. La lacune est maintenant conforme.							
ſ	Commentaires généraux							
	Aucune visite sur les lieux ne fut effectuée.							
	original signé par Sarah MacDougall-LeBlanc Signature de la personne responsable de la délivrance de permis		Le 20 novembre 2023 Date					
	ренніз							
	original signé par Léa Gouez			Le 20 novembre 2023				
	Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	D	ate	20 20	7 110 4 6	111010 2020		